

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Revue de presse



Publié le 05/10/2020

Nantes. Les renforts promis à la police judiciaire sont « largement insuffisants »

Alors que l'antenne de police judiciaire de Nantes doit devenir une direction à part entière, en janvier 2021, l'Unsa-Police tape du poing sur la table, pour exiger des renforts nettement plus conséquents.



Les enquêteurs de la police judiciaire de Nantes ne sont pas assez nombreux, selon l'Unsa, pour faire face à la criminalité qui ne cesse d'augmenter.

Les six ou sept renforts annoncés à la police judiciaire de Nantes, en janvier 2021, ne suffisent pas à les calmer. Ces syndicalistes de l'Unsa-Police tapent du poing sur la table : « **C'est totalement insuffisant ! Ils ne suffiront pas pour entrer en cohérence avec les besoins grandissant de la sixième ville de France la plus peuplée.** »

Laurent Le Tallec, leur secrétaire départemental, fait le parallèle avec les effectifs d'autres métropoles françaises : « **Nantes, c'est 85 effectifs pour 310 000 habitants. Alors que Montpellier est à 151 effectifs pour 278 000 habitants et Nice à 185 effectifs pour 340 000 habitants.** »

« Cent dossiers criminels s'entassent dans les armoires »

Ils considèrent cela d'autant plus injuste que l'antenne de police judiciaire de Nantes va devenir une direction à part entière, à partir de janvier 2021. Mais avec désormais des compétences territoriales élargies. Car elle devrait hériter de la Vendée, avec quasi-certitude, et peut-être de la Mayenne ⁽¹⁾.

Les syndicalistes de l'Unsa rappellent que « **l'agglomération nantaise et nazairienne est déjà fortement impactée par une hausse de la criminalité** ». Les enquêteurs, racontent-ils, « **s'épuisent dans la résolution d'affaires médiatiques à un rythme effréné** ».

« **L'actualité d'un jour chasse celle de la veille**, expliquent-ils, **alors que plus de 100 dossiers criminels s'entassent dans les armoires dans l'attente d'un examen minutieux par les enquêteurs.** » Parmi les affaires non résolues, la disparition de Léa Petitgars, en décembre 2017, ou le meurtre de Keïsha, en janvier.

Laurent Le Tallec, le secrétaire départemental de l'Unsa-Police, s'interroge : « **Comment exiger plus à des effectifs qui sacrifient déjà leur santé et leur vie familiale sur l'autel du service public ? Comment peut-on mobiliser encore des hommes et des femmes, qui sont trop souvent rappelés la nuit ou le week-end, y compris sur leur temps de repos ?** »

⁽¹⁾ Le périmètre ne serait pas arrêté définitivement. La Mayenne, qui était promise à la future direction territoriale de la police judiciaire de Nantes, pourrait rester attachée à Angers.